



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux

Question écrite n° 70376

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (DDHC). Depuis 2011 la DDHC doit être affichée dans les salles de classe des écoles et des collèges. L'extension de son affichage dans l'ensemble des salles d'audience des tribunaux français, là où se dit la loi et se défendent les droits, serait un signe fort qui replacerait la République au cœur des tribunaux. Elle permettrait de répondre au devoir de mémoire et à la sauvegarde des droits constitutionnels. Aussi il lui demande de bien vouloir examiner la proposition de l'association « Au nom du peuple » qui vise à permettre l'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans toutes les salles d'audience des tribunaux français.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70376

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10022

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)